

aussi défavorable à la production du sommeil physiologique que le peut être la congestion. Cette insomnie anémique se montre surtout chez les sujets anémiques et débilités, dans la convalescence des maladies asthéniques : fièvre typhoïde, pneumonie, diphthérie, etc. Si l'opium n'y fait rien, les alcooliques, eau-de-vie, vins, et surtout les bières d'après Eickholt, auront souvent le meilleur effet, pris le soir, au coucher. Le camphre convient encore à ces cas, seul ou combiné à l'opium. Le professeur James Sawyer, du *Queen's College*, a aussi recommandé l'usage des alcooliques contre l'insomnie psychique, à forme chronique, quand le malade est d'humeur chagrine et de constitution faible et anémique.

Que ce soit l'opium, la morphine ou les alcooliques que vous prescriviez, ne le faites qu'avec prudence, surtout chez les patients que vous auriez raison de croire portés à contracter des habitudes vicieuses, principalement chez les sujets nerveux. Plus d'un cas de morphomanie et d'acoolisme a eu pour point de départ l'usage de l'opium ou des alcools pour produire le sommeil ou calmer la douleur. Si le cerveau, loin d'être anémié outre mesure, est, au contraire, congestionné, l'opium et les alcooliques sont formellement contrindiqués, et doivent céder le pas aux bromures, surtout aux bromures alcalins : de potassium et de sodium, donnés à dose de 20 à 60 grains. Les bromures ne sont pas hypnotiques pourtant ; la sédation qu'ils produisent sur le système nerveux et le système circulatoire explique seule la production du sommeil qui suit leur emploi ; ils sont encore indiqués dans l'insomnie des névropathes, chez lesquels le cerveau est en continuelle congestion, celle des hommes d'affaires, des étudiants trop âpres au travail et aussi, je me hâte de le dire, celle des enfants. Les enfants, dont la substance cérébrale est activement vascularisée, supportent très bien les bromures. Ceux-ci s'administrent en solution dans l'eau, ou, ce qui est encore préférable, en solution dans du lait. Le véhicule doit être assez abondant, attendu que les bromures alcalins, celui de potassium en particulier, sont plus ou moins irritants pour les muqueuses.

Si l'opium et son principal alcaloïde ne font pas dormir, si l'alcool, le camphre et autres agents congestionnants, les bromures alcalins qui sont anémiant, ne procurent le sommeil que d'une manière indirecte, où trouverons-nous les véritables hypnotiques ? J'ai nommé tout à l'heure le chloral dont on peut, parfois, utiliser les propriétés analgésiques. Les vertus hypnotiques de ce médicament sont bien mieux établies encore, aussi est-il aujourd'hui considéré comme le meilleur soporifique connu. Après lui, viennent la paralaldéhyde, l'hypnone et l'uréthane, trois médicaments de découverte toute récente. Ces derniers, de même que le chloral, réalisent le type d'action des hypnotiques vrais : ils anéminent le cerveau, ou, si l'on veut, ils ralentissent la circulation dans cet organe ; en outre ils agissent directement, en nature, sur les éléments nerveux (cellules cérébrales) qu'ils anesthésient ou paralysent à demi. Comme conséquence, nous avons la production du sommeil. Mais là semble s'arrêter l'analogie d'action ; le chloral, en effet, est anodin en même temps qu'hypnotique, ce que ne sont ni la paralaldéhyde, ni l'hypnone, ni l'uréthane. En outre, il présente, à doses un peu élevées, certains dangers dont les autres semblent être exempts. Ainsi, l'on ne peut guère l'administrer à des doses supérieures à 30 grains, (sauf dans des cas exceptionnels), sans s'exposer à voir surve-